

5. 2. Cadre expérimental

Le cadre expérimental (ou méthodologique, ou, matériel et méthodes) 'un mémoire ou d'une thèse est ce qu'il convient de faire pour vérifier les hypothèses postulés dans le cadre théorique. Dans cette section, il est nécessaire de consigner tous les renseignements qui permettraient à d'autres personnes de refaire la démarche, de répéter l'expérience et d'en vérifier les conclusions. Cette façon de faire est essentielle, car c'est la seule possibilité de détecter la fraude scientifique. Le cadre expérimental comprend tant au plan du laboratoire que du terrain, les quatre volets suivants:

* une description des sujets (population et site d'étude) et de l'échantillonnage ; en effet, la connaissance exacte du type d'échantillon et de sa représentativité est la base d'une bonne recherche.

* une description de l'instrumentation et l'identification de ses limites.

5. 3. Etapes méthodologiques

* les techniques et méthodes de prise, d'analyse et de traitement des données, tant en laboratoire que sur le terrain ou par d'autres moyens, telles que l'entrevue semi dirigée, l'histoire de vie ou le récit de pratique, le groupe de discussion, l'analyse du contenu. Le sondage, les données secondaires et la simulation par ordinateur. Cependant, si un logiciel est utilisé ou développé, les aspects informatiques, comme l'encodage et la description de systèmes ou de procédures sont portés en annexe. Un organisme méthodologique aide souvent à la compréhension, il permet de représenter la chronologie d'exécution de l'expérimentation. Si la description du site d'étude a beaucoup d'importance, il est suggéré d'en faire une section séparée.

5.4. Citations

Les citations doivent être réduites au strict nécessaire, car trop de citations indiquent qu'une matière est mal dirigée par l'auteur. Dans un texte les renvois (ou appel) bibliographiques doivent se restreindre au nom de l'auteur, tel qu'indiqué dans la liste des références en fin de texte, et à l'année de publication. le numéro de page est aussi ajouté s'il s'agit d'une citation ou si l'information est tirée d'un ouvrage volumineux ; dans ce dernier cas, la raison est de faciliter le travail de la personne qui voudrait s'y référer.